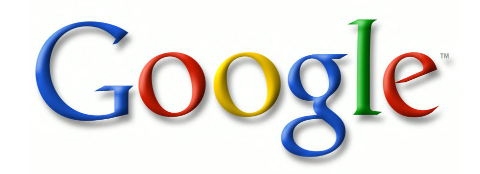


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

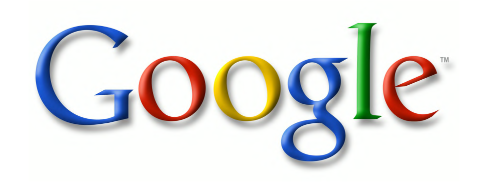
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

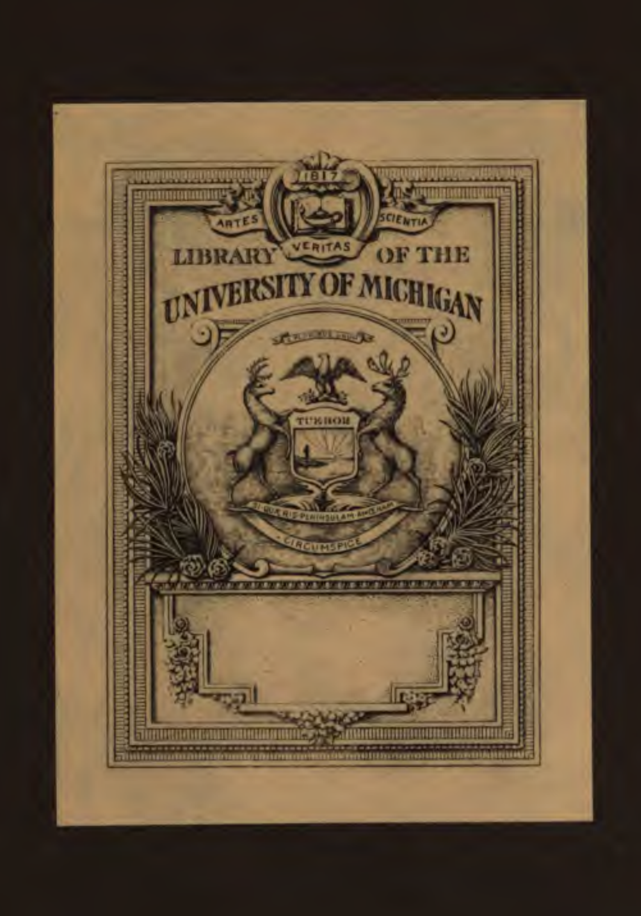
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GN
585
.F8
C7
A 408532 DUPL


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

Thomas Wilson,
1218 Connecticut Ave.,
WASHINGTON, D.C.

ANTHROPOLOGIE DU CALVADOS

ET

DE LA RÉGION ENVIRONNANTE

par

Le Dr R. COLLIGNON

Médecin-Major à l'École supérieure de Guerre
Ancien Président de la Société nationale des Sciences naturelles
et mathématiques de Cherbourg

CAEN
TYPOGRAPHIE-LITHOGRAPHIE CH. VALIN
7 ET 9, RUE AU CANU

—

1894

Hommage de l'auteur

R Col

GN
585
.F8
C7

ANTHROPOLOGIE DU CALVADOS

ET

DE LA RÉGION ENVIRONNANTE

ANTHROPOLOGIE DU CALVADOS

ET

DE LA RÉGION ENVIRONNANTE

par

Le Dr R. COLLIGNON

Médecin-Major à l'École supérieure de Guerre
Ancien Président de la Société nationale des Sciences naturelles
et mathématiques de Cherbourg

CAEN

TYPOGRAPHIE-LITHOGRAPHIE CH. VALIN

7 ET 9, RUE AU CANU

1894

GN
585
F8
C7

ANTHROPOL.
GANSWORTH
6-3-30
21884

ANTHROPOLOGIE DU CALVADOS

ET

DE LA RÉGION ENVIRONNANTE

Par le Dr R. COLLIGNON

Médecin-Major à l'École supérieure de Guerre
Ancien Président de la Société nationale des Sciences
naturelles et mathématiques de Cherbourg

L'Anthropologie d'une région donnée, c'est-à-dire l'étude analytique des éléments ethniques qui en composent la population, ne saurait, pour être envisagée à un juste point de vue, se séparer dans le présent de celle des régions avoisinantes, ni dans le passé de l'histoire générale du pays, ces deux mots histoire et pays étant pris l'un et l'autre dans la plus large acception possible. Comment, en effet, s'expliquer le *pourquoi* des répartitions de races actuelles, si au préalable on n'est fixé sur les faits historiques qui ont pu modifier le fond primordial de la population : invasion, transportation de colonies étrangères (comme c'est le cas dans la région qui nous occupe), lentes immigrations de peuples voisins, etc., etc. Comment aussi savoir, connût-on à merveille le type actuel de cette population, s'il correspond au type général

de toute la région, si on néglige d'étudier celui-ci ? Remarque naïve peut-être, mais non déplacée ; car trop souvent les auteurs de monographies locales ont négligé cette étude préliminaire, et, faute de points de comparaison précis, tiré des faits exacts qu'ils observaient des conclusions singulièrement fausses au point de vue général. Ne voulant faire aucune personnalité, je supposerai, par exemple, qu'un observateur habitant le Sud du département de la Manche, Mortain ou Avranches, voulût, sur de consciencieuses mesures prises autour de lui, décrire et établir les affinités ethniques du *type normand ;* il arriverait infailliblement à ce résultat erroné de le rapprocher des Bretons du centre ou des Auvergnats, alors que la masse des Normands, au contraire, a des affinités infiniment plus grandes avec les races blondes du Nord de l'Europe. Il est donc indispensable, avant de dire ce que sont les populations actuelles du Calvados, que nous réunissions les quelques documents que nous possédons sur l'ethnographie ancienne préhistorique et historique de cette région, puis que nous donnions une vue d'ensemble de l'ethnographie du Nord-Ouest de la France.

La haute antiquité de l'homme en Normandie est certaine, et nombre de stations paléolithiques ou néolithiques y ont été signalées. Les monuments mégalithiques, sans y atteindre la fréquence qu'ils montrent dans des régions voisines, n'y sont pas rares, et les relevés de la Commission des

Monuments mégalithiques de France donnaient les chiffres suivants :

	Dolmens	Menhirs	Alignements	Cromlechs	Pierres diverses
Calvados	12	11	1	»	7
Eure	17	10	»	»	3
Orne	26	26	1	1	0
Manche	14	6	»	1	3
Seine-Infre	4	11	»	1	2
Total	73	64	2	3	15

Plus nombreuses encore seraient les stations ou trouvailles des âges du bronze et du fer. Le Contentin en particulier est riche à cet égard. Mais notre rôle n'est pas d'étudier cet intéressant côté de la question ; il nous suffit de connaître les œuvres qui nous attestent l'existence de l'ouvrier.

Pour l'homme quaternaire, rien ou presque rien n'est venu jusqu'ici nous apprendre ce qu'il était physiquement ; car nous ne connaissons à cet égard d'autre découverte que celle d'un fragment de crâne trouvé à 7 m de profondeur dans une tranchée de chemin de fer à Marcilly-sur-Eure (Eure), au sein d'alluvions rougeâtres contenant des silex du type moustérien. Ce précieux débris se rapprocherait, par son front bas, étroit et fuyant, son occipital élargi et par sa conformation générale, du crâne d'Eguisheim et, par suite, de cette première couche de population que MM. de Quatrefages et Hamy ont isolée et décrite sous le nom de race de Canstadt ou de Néanderthal.

Plus près de nous, pour l'époque néolithique, nous sommes un peu mieux renseignés par les crânes du Petit-Quevilly [1] (Seine-Infre), de Vaucelles [2], de Benouville [3] (Calvados) et du dolmen de Léry [4].

Le premier, trouvé aux environs de Rouen, dans des alluvions assez analogues à celles de Grenelle, se réduit à une voûte cranienne incomplète, dolichocéphale (Ind. céph. 75.12 ?), quelque peu surbaissée et présentant ce type, encore assez mal défini, que Broca appelait le type dolichocéphale néolithique.

Le crâne de Vaucelles nous intéresse plus directement, puisqu'il fut trouvé dans les alluvions de l'Orne en 1787, dans la tourbe à 23 pieds de profondeur, lors du creusement du canal. Il gisait avec d'autres ossements sous une pirogue renversée, en compagnie d'os d'animaux appartenant à des espèces non éteintes, bœuf, cerf, cheval, sanglier, chien, ce qui, en l'absence de tout mobilier, suffit pour le dater. M. Hamy nous signale sa complète identité avec les crânes du Périgord, dont il a fait le type de sa 2me race quaternaire, la race de Cro-Magnon. Son indice céphalique très dolichocéphale atteint 73.3.

En revanche, le crâne de Benouville (trouvé à

1. E. Hamy, Bull. Soc. Anthr. de Paris 1879, p. 486.

2. E. Hamy, id. 1878, p. 483.

3. E. Hamy, Ctes Rus Ass. Fr. Av. Sciences. Congrès de Rouen, 1883, p. 659.

4. E. Hamy, Bull. Soc. d'Anthrop. 1874, p. 606.

la partie supérieure des alluvions de la basse Orne, en aval de Caen) présente un type céphalique tout différent. Non seulement il est brachycéphale (Ind. céph. 84.7), mais toutes ses courbes et toutes ses mesures tendent à l'identifier avec les populations brachycéphales actuelles de notre pays, populations dont les 3 prototypes sont le Bas-Breton du centre, l'Auvergnat et le Savoyard.

Plus récent que le crâne du pont de Vaucelles, qui reposait dans les couches inférieures des dépôts de l'Orne, son type anatomique est aussi moins archaïque, puisque, le premier s'apparentant aux vieilles races quaternaires de France, le crâne de Benouville appartient à une race immigrée qui ne fait guère son apparition avant l'époque néolithique.

Ces 3 crânes ont été trouvés dans des alluvions fluviales; ceux qui nous restent à signaler proviennent, au contraire, d'une sépulture néolithique nettement datée par son mobilier funéraire. Ils ont été recueillis en 1874 par M. le Bon Pichon, dans le dolmen *des Vignettes*, commune de Léry (Eure). Ce dolmen contenait un grand nombre de squelettes en assez mauvais état et accompagnés d'objets caractéristiques: haches polies, grattoirs et couteaux en silex, colliers, etc.

Les crânes, fort délabrés, ont été étudiés par M. Hamy, qui a obtenu les résultats suivants : Ind. céphalique, hommes 74.1. — Femmes 75.0. — Ind. nasal, hommes 50.0.—Ind. orbitaire, hommes 72.5. Ils sont donc dolichocéphales, mésorrhiniens et

Hommage de l'auteur
R Col

GN
585
.F8
C7

ANTHROPOLOGIE DU CALVADOS

ET

DE LA RÉGION ENVIRONNANTE

vions en Gaule Belgique les Caletes (environs de Caux) et les Veliocasses (Vexin, Rouen) ; en Celtique, les Lexovii (Lisieux), une partie des Aulerci, les Eburovices (Évreux), les Esuvii, qui peut-être [1] formèrent plus tard, avec les Atesui (Séez) et les Baiocasses (Bayeux), la cité des Viducasses (Vieux près de Caen, Bessin, partie de l'Orne), enfin les Unelli (Cotentin probablement) et les Ambibarii (Avranchin).

Ces petits peuples différaient-ils par la race, nous l'ignorons absolument ; il est cependant probable, à en juger par la répartition actuelle des types, que tous appartenaient bien au groupe celtique ethnographique de César, c'est-à-dire à la race brachycéphale.

L'influence de la colonisation romaine, énorme au point de vue social et civilisateur, eût été pourtant minime à notre point de vue, s'il ne fallait lui rattacher certains actes administratifs de nature à modifier profondément la composition ethnique de certains points du pays : nous voulons parler de ces transportations ou déportations de peuples barbares vaincus, ou de ces garnisons de barbares que les empereurs installaient à leur fantaisie sur tel ou tel point de l'empire. C'est ainsi que la *Notitia dignitatum* nous signale des Suèves cantonnés chez les Baiocasses et près de Coutances *(Præfectus gentilium Suevorum, Baiccas et Cons-*

1. D'après Desjardins, T. II, p. 493.

tantia, cap. XL, § 4, 118), et qu'elle qualifie de *Littus saxonicum* la plus grande partie des côtes de la Manche et de l'Océan jusqu'à la Loire, ravagées depuis 286 (Orose, Eutrope) par ces hardis pirates. Il se serait même définitivement établi dans le pays des Baiocasses un assez grand nombre d'entre eux, pour qu'une partie de celui-ci en vînt à être désignée à un moment donné par le nom d'*Otlingua Saxonia.* Ils y existaient encore comme élément distinct aux temps de Grégoire de Tours, qui les signale à diverses reprises.

Ces immigrants durent profondément modifier le type primitif des populations auxquelles ils se mêlèrent, et tendre à substituer à la race brachycéphale, brune et petite, le type grand, blond et dolichocéphale qui caractérisait les peuples germano-scandinaves.

Ce furent des contingents nouveaux d'envahisseurs de même race, sinon de même nom, qui devaient se joindre aux premiers lors de la conquête franque d'abord, puis enfin lors des incursions normandes et de la cession définitive en 911 à Rollon, de cette partie de la Neustrie, qui prit dès lors le nom de Normandie.

Ce fut encore aux environs de Bayeux, dans l'Hiesmois et le Cotentin, peut-être parce qu'ils y retrouvaient un noyau sympathique de population de même race que la leur, que se concentrèrent les Normands pendant les premières années qui suivirent la conquête. Leur langue même et leur religion s'y con-

servèrent un certain temps, et nombre de localités dans ces régions portent encore des noms à désinence nordique, tels que *hou, heu, hague, vick, vy, heim, ham, beck,* etc., etc.

Un relevé que, pour un travail intéressant spécialement le département de la Manche, j'ai fait sur la carte d'état-major des noms présentant cette origine, nous les montre groupés avec une fréquence extraordinaire dans le Cotentin, 46 dans le canton de Saint-Pierre-Église, 44 à Beaumont, 43 aux Pieux, puis décroissant graduellement en descendant le long du rivage occidental pour disparaître dans les deux arrondissements d'Avranches et de Mortain, où ils sont remplacés par des noms en *y, ey, ay,* tels que Ducey, Brecey, etc., etc. Il est vraisemblable que le même phénomène doit exister sur certains points du Calvados et de l'Orne, les noms d'origine scandinave étant relativement fréquents dans le premier, rares dans le second.

Dans cette répartition, un détail reste à signaler; c'est un groupement tout particulier de ces noms dans les cantons de la Haye-du-Puits, de Carentan et de Saint-Jean-de-Daye, partie basse et inondable du Cotentin, groupement qui peut s'expliquer, soit par les habitudes nautiques des Northmanns, soit par les facilités de défense qu'ils trouvaient dans la région, soit enfin parce qu'il jalonne, pour ainsi dire, la voie la plus directe reliant le centre normand de Bayeux à Port-Bail (le *portus Baillensis* de cette époque) et celui-ci à Jersey qui était

aussi aux mains des Scandinaves, et que quelques auteurs considèrent même comme un des repaires d'où ils fondaient sur le littoral du continent.

Tels sont, très résumés, les documents que peuvent nous fournir la préhistoire et l'histoire. On voit qu'en dehors de quelques îlots tout à fait locaux, rappelant soit les Romains dans les anciennes villes chefs-lieux de *civitates,* soit de petites colonies de marins sur le littoral, telles qu'en ont pu laisser les pêcheurs basques à Granville, et toutes d'ailleurs sans importance au point de vue général qui nous occupe, la question doit se résumer en ceci : existe-t-il, oui ou non, une dualité de races en Normandie? Les nouveaux venus ont-ils supplanté les premiers occupants du sol? se sont-ils simplement mêlés à ceux-ci, ou bien ont-ils été absorbés par eux? C'est à ces diverses questions que nous allons pouvoir répondre par l'étude anthropologique des populations actuelles.

L'absence de documents suffisamment précis pour la partie du département de l'Eure qui avoisine le Calvados, nous forcera, bien à notre regret, de négliger dans cette étude la Normandie orientale : nous nous bornerons donc à envisager le Calvados, la Manche et l'Orne.

Cette région, à l'exception d'une portion du Perche (environs d'Argentan), appartient toute à l'ancienne Normandie ; bornée à l'est par les frontières conventionnelles de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, au nord et à l'ouest par la mer, elle aurait

pour borne méridionale le versant sud des collines du Perche et de Normandie, qui, d'Avranches à Mortagne, courent sur les arrondissements du Sud de la Manche et de l'Orne, avec une altitude variant de 300 à 400^{m} environ. C'est de ce massif que partent les petites rivières qui arrosent ces 3 départements, et qui toutes se dirigent vers la Manche, sauf la Sarthe, la Mayenne et quelques-uns de leurs affluents, qui du reste, à ce niveau, n'ont encore qu'une importance géographique et qu'un faible parcours.

A l'exception de ces petites montagnes qui, sur certains points, sont assez accidentées pour avoir permis d'appeler, par exemple les environs de Mortain, la Suisse normande, il n'y a guère que des collines sans importance, et le littoral n'est qu'une vaste plaine légèrement ondulée, c'est-à-dire un de ces terrains ou *a priori* on peut dire que des envahisseurs n'éprouvent guère de résistance et peuvent, sans grandes difficultés, se supplanter aux vaincus.

En revanche, la région montagneuse prête à la défense une base sérieuse et des retraites sûres. Nous pouvons donc nous attendre à retrouver les descendants des Saxons et des Normands dans la plaine, sur le littoral, ceux des populations gauloises primitives plutôt dans la région accidentée, c'est-à-dire au sud du groupe de départements étudiés, et partout où le sol se relève comme dans le Bocage, aux environs de Vire et dans la partie centrale de la pointe extrême du Cotentin.

C'est là précisément ce qui se rencontre, comme le prouve sans conteste possible la répartition de l'*Indice céphalique* dans la région. Cet Indice, qui n'est que le rapport centésimal de la plus grande largeur du crâne à sa plus grande longueur d'avant en arrière, est le plus précieux moyen d'analyse dont disposent les anthropologistes ; car, si des causes sociales telles que le bien-être peuvent modifier dans une certaine limite des caractères, pourtant précieux, comme la taille, on ne voit pas en quoi elles pourraient influencer les proportions relatives du crâne, qui dépendent uniquement de la race.

Or, les 2 races en présence sont l'une, celle des premiers habitants, plutôt brachycéphale, l'autre, celle des Normands et des Saxons, dolichocéphale. Il suffit donc d'étudier la répartition des 2 types pour connaître celle des 2 races.

En France, malgré d'incontestables mélanges, chacune de celles-ci a ses centres propres ; et si, prenant la moyenne générale de notre pays, nous considérons comme brachycéphales les régions où l'indice moyen atteint 83 et plus, et comme dolichocéphales, celles où l'indice descend à 82, 81, 80, 79 et au-dessous, nous voyons qu'alors que certains centres, tels que l'Auvergne, la Savoie ou la Franche-Comté, nous donnent couramment des indices de 85, 86, 87 et même 88 comme moyenne d'un département ; les 5 départements normands, au contraire, se classent plutôt dans la zone dolichocéphale ou très faiblement brachycéphale :

Seine-Inférieure. .	81,1	283 sujets.
Eure	81,3	109 »
Calvados.	81,6	197 »
Manche	83,0	1,039 »
Orne	83,3	120 »

Il semblerait donc qu'en allant de l'est à l'ouest les Normands deviendraient de moins en moins dolichocéphales,et auraient subi de plus en plus l'influence des croisements avec leurs prédécesseurs.

A prendre au pied de la lettre cette proposition, on tomberait pourtant dans une erreur grave ; car, si dans l'ensemble le fait est vrai, nous voyons qu'en réalité le Sud seul du département de la Manche est brachycéphale (Avranches, 84,7, Mortain, 84,3), alors que, dans les 4 autres arrondissements, les indices s'abaissent à 81 et 82. Il en est de même dans l'Orne, où les arrondissements d'Argentan et de Mortagne possèdent un indice de 82, alors que ceux de Domfront et de Mortagne atteignent 84 environ. (Voir carte I.)

Cette répartition prouve que, dans la population mixte, fille des Gallo-Romains et des Barbares, le sang des premiers domine dans la montagne, ceux des derniers dans la plaine, ou, pour être plus exacts, partout où ne se rencontraient ni difficultés matérielles d'occupation, ni conditions défavorables pour une installation définitive.

Si l'on vient à pousser à l'extrême cette analyse en étudiant cette petite unité administrative qui s'appelle le canton, la séparation des races, leurs

mélanges, leurs points de concentration ou de survivance ressortent avec une extrême précision. Mais c'est un travail long et difficile que je n'ai pu faire encore que pour la Manche ; aussi n'insisterai-je pas. Qu'il me suffise de dire que l'élément dolichocéphale (normand) est à son maximum de pureté à la pointe extrême ouest du Cotentin, dans ce canton de Beaumont qui fut si longtemps un vrai repaire de Scandinaves (Ind. 80,3), et qu'inversement, au sud, plusieurs cantons atteignent des indices très brachycéphales de 85 et de 86. Chose curieuse, le centre même de la péninsule, le canton de Bricquebec, fait îlot parmi les dolichocéphales, et se distingue par une brachycéphalie relative de 83,4, comme s'il avait constitué un centre de refoulement des vaincus, et de même, à l'extrémité orientale, celui de Quettehou atteint 84,2, comme s'il constituait un autre point de refuge des populations fuyant devant les Northmanns, qui, nous venons de le dire, occupaient plus spécialement au début la pointe de la Hague (canton de Beaumont), et qui, là, sous la protection de ce gigantesque retranchement long de plusieurs kilomètres, qu'on nomme encore le *Hague Dick,* trouvaient un port pour débarquer à l'aise à Omonville, une retraite assurée en cas de défaite, tant pour eux que pour leur butin, et un point de concentration pour se lancer au pillage.

Tous les autres caractères anthropologiques s'associent, du reste, aux conclusions précédentes.

On sait, par les auteurs anciens, combien grande était la taille de ces Barbares aux cheveux blonds ou roux, aux yeux bleus, blancs de peau, larges d'épaules et minces aux hanches [1], caractères qui les distinguaient nettement des populations gauloises de la Celtique, petites, brunes d'yeux et de cheveux, à teint plus mat, et d'aspect trapu et massif. Nous savons aussi, tant par les sépultures barbares que par l'étude des Scandinaves, des Germains et des Anglo-Saxons actuels, que leur nez était long, mince et proéminent, bien différent du nez court, retroussé et un peu large des premiers occupants de notre pays.

Tous ces caractères, nous le répétons, distinguent encore en Normandie ces 2 groupes de population.

Bien que, sur le littoral, la taille moyenne des conscrits s'élève aux chiffres relativement forts de 1m65 et 1m66 (Ste-Mère-Église, Beaumont, etc., etc.), les cantons du sud et du centre n'atteignent plus que des chiffres de 1m63 et parfois 1m62, accusant ainsi un abaissement moyen de la stature qui rapproche les tailles de ces populations de celles qui s'observent au centre de la Bretagne et dans le bas Limousin, mais sans cependant descendre à des moyennes de 1m59 et même 1m56, comme dans certains cantons de ces régions (Mæl-Carhaix, St-Mathieu, etc.).

1. Voir le portrait de « Willame Lunge Espée » dans le roman de Rollon, T. I, v. 2062 à 2070.

Ce fait prouve d'ailleurs que, dans les cantons brachycéphales, il y a eu mélange de sang normand ou saxon ; car, les basses moyenne de taille restent encore assez élevées, et inversement, eu égard aux tailles des Suédois et des Allemands du Nord, qui, à cet âge, sont en bloc voisines de $1^{m}70$, montre aussi que, dans les cantons les plus normands, l'influence des petits habitants d'autrefois se révèle encore par un abaissement général de la stature.

Les fameuses cartes de Boudin et de Broca établissaient du reste déjà ce fait ; car, si, d'après les chiffres du recrutement, on recherche combien, dans chaque département il y a de tailles supérieures à $1^{m}73$ ou inférieures à $1^{m}56$ sur 10,000 conscrits, on trouve pour les départements normands les chiffres suivants :

Tailles sup. à $1^{m}73$.	Manche.	1.089
—	Seine-Inférieure. .	881
—	Calvados.	858
—	Eure.	791
—	Orne.	694

Ce qui les classe, entre le Doubs, 1560, et la Haute-Vienne, 316, placés aux deux extrémités de la liste, aux rangs de 13, 28, 29, 33 et 38, c'est-à-dire parmi les départements où la stature est la plus élevée.

Tailles infres à 1m 56.	Calvados	519.7	sur 10.000.	Rang 21
» »	Eure	521.5	»	» 23
» »	Orne	522.9	»	» 24
» »	Manche	551.4	»	» 29
» »	Seine-Infre	564.8	»	» 34
Extrêmes de la liste	Doubs	243.9	»	» 1
» »	Hte-Vienne	1,748.5	»	» 86

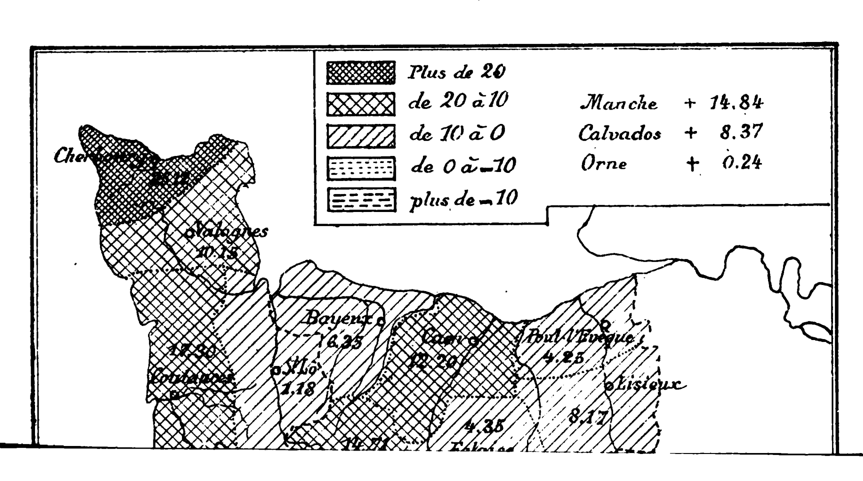
L'étude de la couleur des yeux et des cheveux nous donnera des résultats très analogues. L'enquête dirigée sur ce point par M. Topinard nous fournira, après adjonction de nos documents personnels, les chiffres suivants, par arrondissement et département :

DÉPARTEMENT	ARRONDISS.	Nombre de Sujets	PROPORTIONS POUR 100 — CHEVEUX: BLONDS et ROUX	CHEVEUX: FONCÉS	YEUX: BLEUS et CLAIRS	YEUX: FONCÉS	1/2 somme des yeux et des cheveux: CLAIRS	1/2 somme: FONCÉS	EXCÈS des CLAIRS sur les FONCÉS
Manche	Cherbourg	3.121	36.1	26.7	56.6	16.0	46.5	21.4	25.1
»	Valognes.	977	28.3	26.9	51 9	15.0	40.1	21.0	19.1
»	Coutances.	629	28.0	25.4	44.2	12 1	36.1	18.8	17.3
»	Saint-Lo.	1.103	18.6	28.6	31.8	19.5	25.2	24.0	1 2
»	Avranches.	1.020	20.1	38.6	38.1	22.3	29.1	30.5	—1.4
»	Mortain,	448	14.5	28.8	35.6	18.0	25.1	23.4	1 6
Calvados	Bayeux.	266	18.9	32.9	45.5	18.8	32 2	25.9	6.3
»	Vire.	127	26.8	28.3	48.1	17.0	37.4	22.7	14.7
»	Caen.	559	25.8	32.6	47.8	16.6	36.8	24.6	12.2
»	Falaise.	129	20.1	34.9	44.2	20.7	32.1	27.8	4.3
»	Pont-l'Évêque.	200	20.0	44.0	49.0	17.0	35.0	30.5	4.2
«	Lisieux.	160	26.2	40.0	46.8	16.4	36.5	28.3	8.2
Orne	Domfront.	317	31.9	33.0	47.3	21.0	39 6	28.5	11.1
»	Alençon.	378	27.0	36.3	34.8	28.8	30.9	32.6	—1.7
»	Argentan.	218	28.2	31.8	35.9	26.5	32.3	29.2	3.1
»	Mortagne.	196	23.0	36.2	27.4	37.4	25.2	36.8	—11.6
Manche		7.298	21.3	29.2	43.0	17.2	37.8	22.9	14.8
Calvados.		1.441	23.1	35.5	47.0	17.7	35.0	26.6	8.4
Orne.		1.439	27.6	34.3	36.4	29.2	32.0	31.8	0.2

Indice céphalique de 80
81
82
83
84

Seine-Inférieure
81.1
Cherbourg
81.5
Valognes
82.9
82.4
Coutances
Bayeux
St Lô
82.2
Caen
81.0
80.7
Lisieux
80.5
81.9
Falaise
Eure
80.3
82.0
Vire
82.6
Argentan
84.7
Avranches
84.3
Mortain
Domfront
83.9
84.7
82.0
Mortagne
Eure et Loir
82.0
84.1
Alençon
Ille-et-Vilaine
84.0
Mayenne

I. Répartition de l'indice céphalique.



La dernière colonne de ce tableau, sur laquelle est établie la carte II ci-jointe, résume la question. Elle a été obtenue en additionnant d'une part les cheveux blonds et roux avec les yeux bleus, de l'autre les yeux et les cheveux foncés, en divisant le total par 2 pour rétablir la moyenne, et en calculant combien une des catégories l'emporte sur l'autre. (Voir carte II.)

Les blonds prédominent partout, parfois très notablement, comme à Cherbourg + 25,1, ou à Valognes + 19,8, sauf dans les 3 arrondissements d'Avranches, d'Alençon, où les bruns atteignent les faibles majorités de 1,4, 1,7 et de Mortagne, où nous en trouvons un chiffre plus élevé, 11,6. Ces 3 arrondissements, on s'en souvient, sont tous situés dans la région montagneuse et brachycéphale, et leurs voisins, Argentan et Mortain, ne donnent qu'une très faible prédominance aux blonds ; les 2 types y sont presque à égalité ; seul Domfront est nettement blond pour des raisons qui m'échappent, mais dont une connaissance plus approfondie du pays donnerait vraisemblablement la clef.

Le résultat serait encore le même, si nous considérions la forme du nez. Celle-ci s'apprécie par un rapport d'une haute valeur anthropologique, appelé *indice nasal*, et dans lequel on compare la largeur du nez, prise aux ailes, à sa hauteur prise pour unité. Les nez longs et étroits sont dits leptorrhiniens, les nez larges et courts, méso

ou platyrrhiniens. Toutes les populations européennes rentrent dans la première catégorie, mais avec des degrés. C'est ainsi qu'en France, les départements les plus leptorrhiniens ayant un indice de 65 à 67 d'autres au contraire atteignent la véritable mésorrhinie, et descendent à 70, 71 ou même 72. Nos cinq départements se rangent à cet égard dans l'ordre suivant :

Calvados	67. 1
Seine-Inférieure . . .	67. 2
Manche.	67. 4
Eure.	68. 0
Orne.	69. 4

L'Orne, le plus brachycéphale, le plus brun et le plus riche en petites tailles des 5 départements, est donc aussi celui où la leptorrhinie est la moins accusée, et où elle confine à la mésorrhinie, ce qui est une nouvelle confirmation des vues précédentes.

La coexistence des 2 races est donc bien démontrée, mais ce qu'il importe de retenir, c'est que, *nulle part*, ni l'une ni l'autre ne peut être considérée comme formant un groupe pur. *Partout* elles se sont mélangées en proportions variables à l'infini, et nous n'étudions, en somme, que des groupes de métis chez lesquels l'un ou l'autre type domine, avec cependant une proportion manifestement prépondérante de sang blond.

Il est donc évident que ce n'est qu'accidentellement qu'on pourra rencontrer de purs représentants de chacune des deux races, mais pourtant que l'on aura plus de chance d'en retrouver dans la ligne saxo-normande que parmi les brachycéphales. De fait, dans les cantons de Beaumont, de Saint-Pierre-Église, des Pieux, comme aux environs de Bayeux, ils ne sont pas rares, et l'on y rencontre de nombreux individus d'aspect tout scandinave, grâce à leur haute taille mince et élancée, à leur ceinture rétrécie, qui rappelle la comparaison de Jornandès parlant de la « *taille d'abeille* » de leurs frères de race les Goths, à leur crâne dolichocéphale, proéminent vers l'occiput, s'unissant à une face étroite, allongée, portant un nez mince, saillant et busqué, et dont le teint blanc passant facilement aux tons brique sous l'action du soleil, s'associe à des yeux pâles et à des cheveux couleur de lin dans l'enfance, blonds ou roux à l'âge adulte.

Mais, dira-t-on, partout en France il y des blonds, et tous, qu'ils soient fils des Gaulois, des Volkes, des Belges, des Francks, des Burgundes, etc., etc., descendent, comme s'ils étaient normands, d'une souche commune (au moins dans une haute antiquité), de cette race que nous voyons apparaitre dans les sépultures du premier âge de fer à Hallstadt, et à laquelle le nom de race d'Hallstadt peut être donné avec raison. Sur quoi vous basez vous pour distinguer les uns des autres ? N'est-il pas aussi légitime d'admettre que les blonds de Bayeux ou de

Cherbourg descendent simplement des Baiocasses et des Unelli, puisque, à volonté, nous pouvons aussi bien les supposer avoir été de souche blonde, que vouloir les rattacher à la race brachycéphale? De fait, l'objection est précise et serait inattaquable, si nous ne pouvions éclairer la question par une vue d'ensemble comprenant le reste des populations françaises. Or, de celle-ci, il résulte que le groupement des blonds en Normandie, c'est-à-dire dans une région de la Gaule Celtique de César, région où prédominent manifestement à l'heure actuelle les brachycéphales bruns, est infiniment plus accentué qu'il ne l'est sur tout autre point de celle-ci; qu'en outre les localités où nous rencontrons en grand nombre les représentants les plus purs de cette race, sont précisément celles où, *historiquement*, nous savons que s'étaient concentrés soit les Saxons, soit les Northmanns ; enfin, que nulle part ailleurs, même en Flandre, en Alsace, dans la Lorraine allemande ou en Bourgogne, le type blond *classique* ne s'est conservé avec autant de netteté et de pureté. Nous sommes donc autorisés à conclure qu'en sus des populations primitives, où conjointement aux brachycéphales bruns, non seulement il pouvait, mais il *devait* exister, même avant la conquête romaine, des dolichocéphales blonds, il subsiste en Normandie une nombreuse descendance des envahisseurs du 9me siècle, et que dans l'ensemble, une forte proportion des Normands actuels descend bien des pirates scan-

dinaves qui l'occupèrent définitivement en 911.

Les caractères moraux et intellectuels ne sont pas pour démentir cette conclusion.

Les Normands actuels, bien qu'on puisse parfois, et avec quelque raison, leur reprocher une certaine apathie, au moins lorsqu'on envisage les populations rurales, n'ont pas laissé cependant que de rappeler à maintes reprises leurs aventureux ancêtres les rois de mer. Outre ces hardis Dieppois qui, plus d'un siècle avant les Portugais, fondèrent des établissements au XIVe siècle [1] sur la côte occidentale d'Afrique, outre Jean de Béthencourt, le roi des Canaries, nous ne pouvons oublier que la plus prospère des colonies enlevées à la France, le Canada, avait été peuplée de Normands, et que leurs descendants s'y multiplient avec une étonnante vigueur, faisant honte à cet égard à leurs anciens compatriotes restés en France, et dont beaucoup semblent trop portés à mettre en pratique les théories malthusiennes, comme le prouvent avec une triste éloquence les chiffres de recensement et les listes de recrutement.

Hors cette critique justifiée, race intelligente et d'esprit subtil, « pays de sapience », disait-on jadis ; et de fait, si l'on envisage la quantité d'hommes de valeur qu'elle a produits, la Normandie est digne

1. Dès 1364, ils arrivaient trafiquer à hauteur de Sierra-Leone. Voir le P. Labat, 1728, t. 1, p. 8. *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale.*

de ce nom. Dans ses « *Études sur la sélection* », Jacoby fait le relevé des hommes remarquables, à n'importe quel titre, nés dans chaque département au cours du siècle dernier, et recherche, pour tout mettre au même point, combien il s'en est produit par million d'habitants dans chacun d'entre eux. A cet égard la Normandie est fort bien représentée, et ses départements se classent dans l'ordre suivant :

Seine-Inférieure. .	106	pour un million
Calvados.	103	—
Manche	64	—
Orne	60	—
Eure	51	—

Ce qui leur assigne sur l'ensemble les rangs suivants 15, 16, 39, 43 et 53, les minima étant 13 Charente, 14 Creuse, et les maxima Seine 690, Bouches-du-Rhône 309 [1], Doubs 264 et Côte-d'Or 246 par million. L'Eure seule est, comme on voit, dans la mauvaise moitié de la liste.

Ajoutons enfin que, si on examine un à un les noms impartialement réunis dans ces listes par Jacoby, on est frappé du nombre relativement élevé des hommes de science qu'elle renferme et, inver-

1. Ces chiffres un peu anormaux s'expliquent par le drainage des capacités effectué par les grandes villes, d'où, en vertu des lois d'hérédité, naissance dans celles-ci d'une plus forte proportion d'hommes, soit remarquables, soit simplement intelligents.

sement, de la faible proportion d'écrivains et de poëtes. Cette remarque puisera surtout son intérêt en ce que, sur le littoral méditerranéen, à l'autre bout de la France, la proposition peut être renversée. A la différence de race, fait purement anatomique, qui s'affirme par la forme de la tête ou par la couleur des cheveux, correspond donc une différence cérébrale qui se traduit à son tour par une direction spéciale de la pensée et par des aptitudes particulières. Lamartine avait raison lorsqu'il disait : « La source du génie est souvent dans la race » ; et, si l'influence atavique des vieux pirates ne pousse plus leurs descendants aux aventures et aux conquêtes, on peut facilement s'en consoler en pensant qu'elle se manifeste sous forme d'un esprit avide de recherches dans l'ordre scientifique et de découvertes dans le monde de la pensée.



3804 — Caen — Typographie-Lithographie Ch. VALIN, 7 et 9, rue au Canu